



Bac Technologique STAV

« Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant » Orientation : Aménagement et Valorisation de l'Espace

Les débouchés

L'objectif de cette formation est d'acquérir les connaissances scientifiques fondamentales et des outils méthodologiques adaptés à l'insertion dans un cycle d'études post baccalauréat au cours duquel la compétence professionnelle sera affirmée.

Ce Bac Technologique permet donc la poursuite d'études en priorité dans l'enseignement supérieur court : toutes les spécialités du BTSA, certains BTS de l'Education Nationale, DUT des secteurs de la production, de la transformation, de l'aménagement, du commerce et des services.

Eventuellement, pour les meilleurs dossiers, il peut permettre l'accès aux classes préparatoires aux concours des ENSA, ENITA et ENV.

L'Admission dans la section

Le bac Technologique STAV est accessible

- après une classe de Seconde générale et Technologique,
- après l'obtention d'un BEPA et sur examen du dossier scolaire.

La formation

Aménagement Paysager, Aménagements Hydrauliques, Aménagement et Gestion des Espaces Forestiers, Aménagement et Gestion des Espaces Naturels.

Cet enseignement s'appuie sur des situations réelles, des études de terrain, des rencontres avec des professionnels et des visites..

A titre indicatif, les horaires hebdomadaires :

DISCIPLINES	HORAIRES HEBDO
Français	2 h
Philosophie	1 h (en terminal)
Langue vivante I	2 h
Langue vivante II (facultatif)	2 h
Education Physique et Sportive	2.5 h
Education Socioculturelle	1.5 h
Histoire et géographie	2 h
Mathématique et informatique	3 h
Sciences économiques, sociales et de gestion	2 h
Biologie – Ecologie	2.5 h
Physique – Chimie	2.5 h
Sciences et Techniques (<i>agronomie, zootechnie, agroéquipement, aménagement, agroalimentaire...</i>)	6 h
Activités pluridisciplinaires	3 h
Module Aménagement et valorisation de l'espace	3 h

L'enseignement est caractérisé par huit semaines de stage :

- 5 semaines de stage individuel en entreprise ou en organisme : ONF, Parc naturel, association de développement et de protection de la nature, collectivités territoriales, entreprises du domaine de l'aménagement paysagers, de la transformation, ... ; ce stage donne lieu à la production écrite d'un dossier technologique.
- 2 semaines de stages collectifs qui portent sur les thématiques : « Territoire, développement, ressources et produits ».
- 1 semaine de stage collectif en lien avec le module « Aménagement et valorisation de l'espace ».

La délivrance du diplôme repose à la fois sur :

- L'évaluation en cours de formation qui est prise en compte pour 40%.
- Un examen final à l'issue de la formation

LEGTA de Bazas

2 Avenue de la République – 33430 BAZAS
Tél. : 05 56 25 00 59 Fax : 05 56 25 21 00 E mail : legta.bazas@educagri.fr